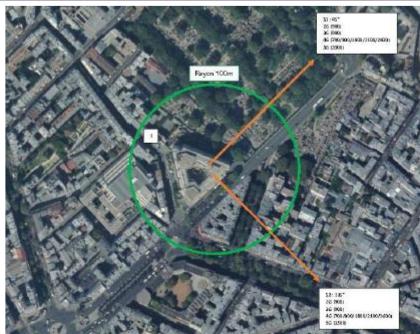
Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :					
Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{ème}		
Nom de site	CIMETIERE_MONTMARTRE Numé		34788U5		
Adresse du site	Iresse du site 3, rue Caulaincourt		R+9 (38 m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel		
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G/5G (700/800/900/1800/2100/2600/3500 MHz)				
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts Deux autres opérateurs déjà présents sur le site BT (90°, 210° et 310°) et SFR (0°,120° et 240°)				
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui (DP)		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			02/06/2021		
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement			04/06/2021		
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 18e			04/08/2021		
	Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur le bâtiment.				
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de quatre antennes, deux antennes 2G/3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) et deux antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 45° et 135°.				
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant		
Estimation	2G/3G/4G: 45°<2V/m; 135° <4V/m 5G: 45°<2V/m; 135° <2V/m				
Hauteur des antennes (HMA)	39,00 m pour les antennes à faisceau fixe 40,60 m pour les antennes à faisceau orientable				
Incidence visuelle					
Description des antennes	ription des antennes Seule la toiture est modifiée, quatre antennes seront installées				
Intégration antennaire	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des supports lestés en toiture-terrasse de l'immeuble.				
Zone technique	Une zone technique sur fers sera également installée en toiture-terrasse. Cette dernière ne sera pas visible depuis la voie publique.				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

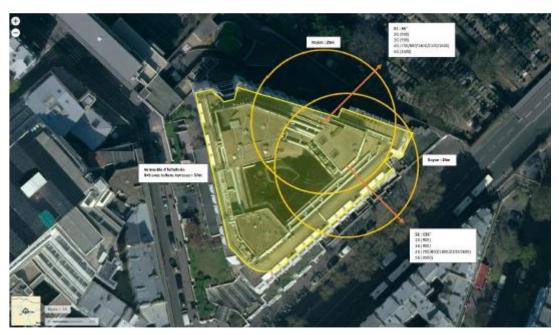
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ECOLE PRIMAIRE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - ECOLE ELEMENTAIRE	14 RUE FOREST, 75018 PARIS 18E		Non	70.00	< 1V/M

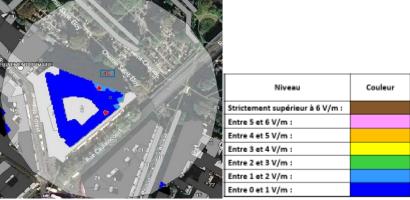
^{*}lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

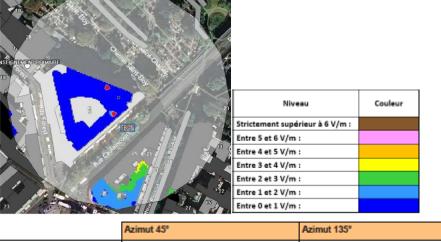


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 45, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 135, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.

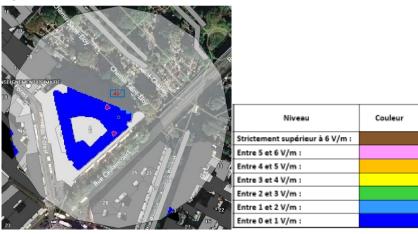


		Azimut 45°	Azimut 135°
	Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 3 et 4
	Hauteur (en m)	28.50	25.50

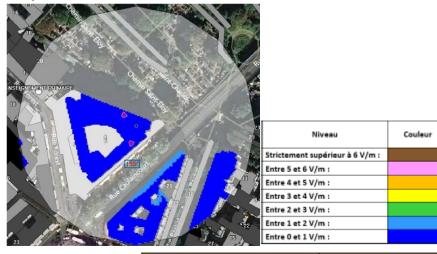
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 45, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 135, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



		Azimut 45°	Azimut 135°
	Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2
	Hauteur (en m)	28.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

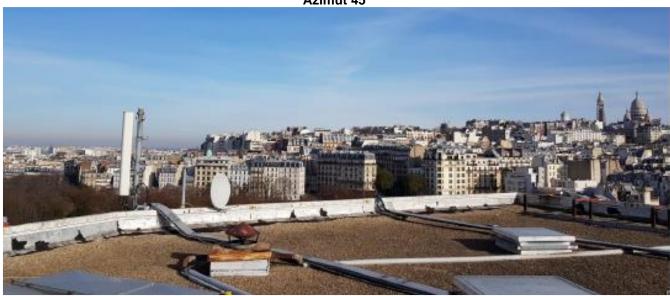
Etat de l'existant





Vue des Azimuts

Azimut 45°



Azimut 135°

